

APRONA

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NAPPE PHREATIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE

Site du Biopôle – 28, rue de Herrlisheim – 68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

APRONA

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NAPPE PHREATIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE

Site du Biopôle – 28, rue de Herrlisheim – 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local et inscrite
au Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Colmar au volume 53 Folio n°13

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'Association
APRONA,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué
l'audit des comptes annuels de l'association APRONA relatifs à l'exercice clos le
31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes
comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat
des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du
patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note en page 18 de l'annexe intitulée « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable », et notamment sur le rôle de votre association en qualité de coordinateur du projet ERMES-Rhin II, qui réunit plusieurs partenaires techniques et financiers tri-nationaux entre 2023 et 2025, la présentation comptable qui en est faite dans les présents comptes annuels ainsi que l'impact sur les charges et produits d'exploitation de votre association.

.../...

.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des produits à recevoir, fonds dédiés et provisions pour risques

- Le poste « Autres créances » inscrit à l'actif du bilan s'élève à un montant de 1.691.973 euros au 31 décembre 2023.

Ce poste comprend essentiellement des créances à recevoir dont la composition est décrite dans la note « Produits à recevoir (avec détail) » en page 25 de l'annexe.

- Le poste « Fonds dédiés » inscrit au passif du bilan s'élève à un montant de 1.471.013 euros au 31 décembre 2023.

Ce poste comprend des sommes restant à engager jusqu'en 2025 relatives au projet ERMES-Rhin II tel que décrit dans la note « Fonds dédiés » en page 35 de l'annexe.

- Le poste « Provisions pour risques » inscrit au passif du bilan s'élève à un montant de 26.205 euros au 31 décembre 2023. La dotation comptabilisée à la clôture de cet exercice est relative au projet ERMES-Rhin II selon les modalités décrites en pages 18 et 19 de l'annexe.

.../...

.../...

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces produits et charges rattachés à l'exercice s'est fondée sur l'examen de la situation, le recueil et l'analyse des documents, données chiffrées et affirmations de la direction ainsi que sur l'approche d'évaluation retenue par la direction.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour l'évaluation de ces montants comptabilisés au 31 décembre 2023 ainsi que la qualité de l'information fournie en annexe aux présents comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de l'évaluation des créances à recevoir, des fonds dédiés et provisions s'est fondée sur l'examen de la situation, le recueil et l'analyse des documents et données chiffrées ainsi que sur l'approche d'évaluation retenue.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour l'évaluation des créances, fonds dédiés et provisions comptabilisés ainsi que la qualité de l'information fournie en annexe aux présents comptes annuels.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

.../...

.../...

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../...

.../...

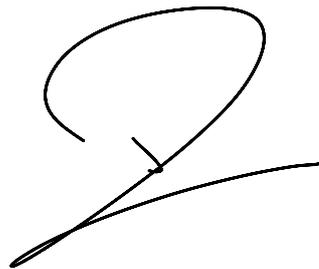
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Sélestat le 28 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK MULLER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Annexe du rapport

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	294 741	267 633	27 108	28 350
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	459 846	369 093	90 752	127 008
	Autres immobilisations corporelles	518 525	496 721	21 804	12 752
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	1 273 112	1 133 447	139 664	168 110
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 325		10 325	17 334
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 691 973		1 691 973	381 421	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	320 932		320 932	534 802	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	602		602	
	TOTAL (II)	2 023 832		2 023 832	933 556
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 296 944	1 133 447	2 163 496	1 101 666
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	106 714	106 714
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	81 156	95 507	
Excédent ou déficit de l'exercice	3 385	(14 351)	
	Total des fonds propres (situation nette)	191 255	187 870
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	85 230	115 572
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	85 230	115 572
	Total des fonds propres	276 485	303 442
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1 471 013	461 948
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	1 471 013	461 948
Provisions	Provisions pour risques	26 205	
	Provisions pour charges	40 399	70 733
	Total des provisions	66 604	70 733
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 498	97 203
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	157 696	138 247
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		14 587	
Produits constatés d'avance	22 201	15 506	
	Total des dettes	349 395	265 543
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 163 496	1 101 666
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 384,62	(14 350,98)
	(1) Dont à moins d'un an	349 395	265 543
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

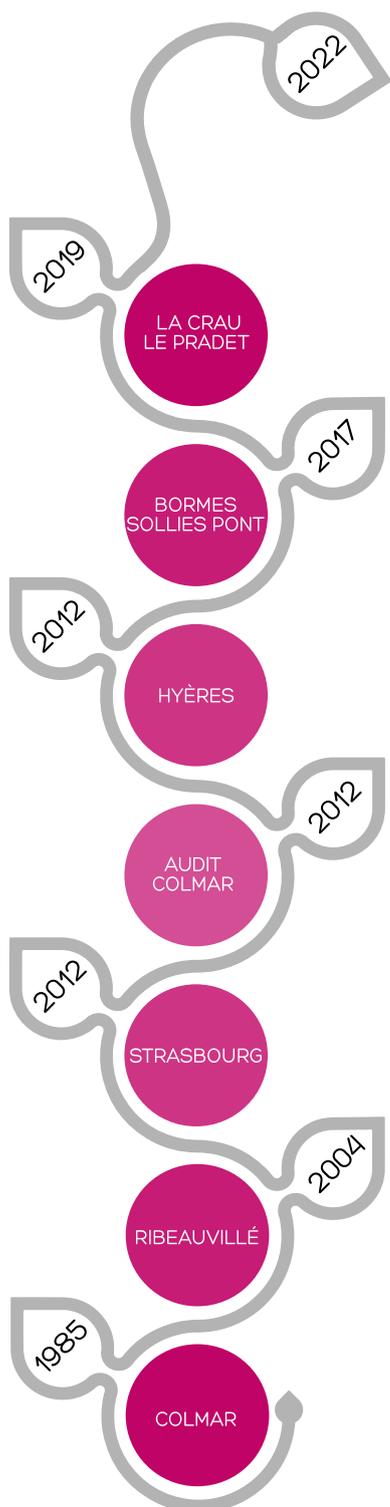
1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	18 360	17 280
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	24 062	38 810
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 033 050	1 149 734
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	42 834	5 345
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits		4	
	Total des produits d'exploitation	2 118 306	1 211 173
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	356 185	217 723
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 503	14 400
	Salaires et traitements	494 332	370 011
	Charges sociales	182 115	138 067
	Dotation aux amortissements et dépréciations	80 263	76 129
	Dotation aux provisions	26 205	12 996
	Reports en fonds dédiés	1 009 065	461 948
Autres charges	9	1	
	Total des charges d'exploitation	2 175 676	1 291 275
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(57 370)	(80 102)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(57 370)	(80 102)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 044	1 441
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 044	1 441
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3 044	1 441
RESULTAT COURANT avant impôts		(54 327)	(78 661)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	57 711	64 310
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	57 711	64 310
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		57 711	64 310
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 179 061	1 276 924
TOTAL DES CHARGES		2 175 676	1 291 275
EXCEDENT ou DEFICIT		3 385	(14 351)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



ANNEXES

Notre métier c'est prendre soin du vôtre.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 163 496** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 179 061** euros et un total **charges** de **2 175 676** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 385** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles

Règles et Méthodes Comptables

elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Subvention d'investissements

Selon le PCG, une subvention d'investissement peut être comptabilisée soit en produits, soit en subvention d'investissement en compte 13.

Dans ce second cas, conformément à l'article 312-1 du PCG, cette subvention sera reprise en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elle finance.

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 40 399 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)

- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

Hypothèses de calculs de retenues :

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn-over faible
- Taux de progression des salaires : 0%
- Taux d'actualisation : 3,17%
- Taux de charge moyen : 40,00%

Etats financiers au 31/12/2023

Faits essentiels de l'exercice

Annexe libre

L'Association APRONA a pour objet la connaissance, le suivi et la protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace. A cet effet, elle est chargée des missions suivantes :

- Conduites d'opérations telles qu'études, travaux de dépollution correspondant aux buts de l'Association et confiées par les membres de l'Association.
- Gestion du réseau piézométrique régional (entretien, modernisation, gestion des personnels de mesure, collecte, stockage et exploitation des données) et des autres réseaux (réseau qualité, réseau thermométrique, réseau oléoducs si l'étude de pertinence confirme sa validité).
- Gestion du modèle hydrodynamique franco-allemand de la nappe phréatique rhénane pour le secteur correspondant à la plaine d'Alsace.
- Gestion de la station d'alerte sur le Rhin à HUNINGUE ainsi que mise en place éventuelle et gestion d'autres stations d'alerte ou de mesure.
- Diffusion de l'information et organisation de colloques ; édition et publication de plaquettes, tableaux de bord, documents cartographiques.

L'APRONA mène des missions d'expertise et d'amélioration de la connaissance de la nappe d'alsace, des aquifères du Sundgau et de ses interactions liées aux activités de surface pouvant faire peser des risques sur la ressource.

Les principales missions sont reprises dans les conventions de partenariat signées entre la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et l'APRONA (principaux financeurs de l'Association) :

- Suivre le niveau de la nappe
- Suivre la qualité des eaux souterraines
- Développer de la connaissance des aquifères
- Agir en faveur de la protection des ressources en eaux
- Animer, sensibiliser, coordonner
- Renseigner

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les comptes présentés ici tiennent compte des modalités de financement précisées dans les conventions passées par l'association APRONA avec la REGION GRAND EST et l'AGENCE DE L'EAU.

L'Aprona subit une variation de recettes en 2023 qui s'explique ainsi :

- Baisse de prestation de services : 14 748€
- Augmentation des cotisations : 1 080€
- Hausse des concours publics et subvention d'exploitation : 883 312€ (liée à une provision de fonds dédiés pour le projet ERMES-ii Rhin)

Le projet Ermesii-Rhin est un projet de 4,3M€ qui s'étend sur les années 2022 à 2025. L'APRONA est pilote (porteur) en collaboration avec d'autres partenaires français et étrangers. Ce projet est éligible au FEDER, la convention a été signée en 2023.

Le montant total de la part de l'APRONA, y compris part FEDER, représente 1.866K€. Ce montant a été intégré dans les comptes de l'APRONA en fonction des dates de signatures des conventions de financement, soit 505K€ en 2022 et 1.361K€ en 2023. L'APRONA a utilisé ces fonds :

- à hauteur de 392K€ pour des dépenses comptabilisées en charges (40K€ en 2022 et 352K€ en 2023)
- à hauteur de 3K€ pour des dépenses d'investissements (2,5K€ en 2022 et 0,3K€ en 2023)
- Ainsi, à fin décembre 2023, il reste un montant global de 1.471K€ de fonds dédiés reportés correspondant aux dépenses restant à réaliser jusqu'à l'issue du projet ERMESii.

Une provision pour charges a été comptabilisée en 2023 et inscrite au passif du bilan de l'APRONA pour un montant de 26.205€. Elle est relative au projet ERMESii et correspond à la quote-part d'autofinancement de l'APRONA qui ne sera pas financée par Interreg du

Annexe libre

fait de l'évolution défavorable des coûts entre le budget initial (réalisé plusieurs mois avant l'autorisation du projet) et le budget final du projet.

La quote part de subvention d'investissement virée au résultat a été comptabilisée en compte 777000 pour un montant de 57 711 €. A noter que la dotation aux amortissements 2023 comptabilisée en charges est, quant à elle, de 80 263€.

Contributions des observateurs

82 points de mesures sur la nappe d'Alsace ont été suivis par 62 observateurs bénévoles cette année 2023 représentant environ 1 395 heures de travail.

La durée des relevés de niveaux de nappe, de saisie et d'envoi des données à l'APRONA représente environ 773 heures. A cela s'ajoute environ 622 heures de déplacement pour environ 20 530 km parcourus sur le terrain (pour accéder aux points de mesures, les déplacements sont effectués au moyen de leur véhicule personnel, à vélo ou à pied selon la localisation des piézomètres par rapport au lieu d'habitation de l'observateur). 16 635€ ont été payés aux observateurs par l'APRONA en 2023.

Subventions obtenues et autorités versantes

	Tot recettes	74xxx	131xx
2023 Région fonct n° 23CP-569	222 026,01	222 026,01	
2023 Région Inv n° 21P012442	102 580,99	75 432,99	27 148,00
2023 Tot Région 2023	324 607,00	297 459,00	27 148,00
2023 Solde sub inv Region 2022	3 410,51	3 410,51	
Tot Région exercice 2022	3 410,51	3 410,51	0,00
2023 Tot Région exercice 2023 et solde 2022	328 017,51	300 869,51	27 148,00
2023 AERM Part achats -00063	49 205,84	49 205,84	0,00
2023 AERM Part salariale -0062	281 253,43	281 253,43	0,00
2023 AERM Frais d'accompagnement-0064	36 935,36	36 935,36	0,00
2023 Tot AERM 2023	367 394,63	367 394,63	0,00
2023 Aerm solde sub Fonctionnt PartAchat 2022	85,00	85,00	0,00
2023 Aerm solde sub Fonct_AIDE2022PartSal	101,28	101,28	0,00
2023 Aerm solde sub Fonct_Frais accompt 2022	13,20	13,20	0,00
Tot AERM exc 2022	199,48	199,48	0,00
2023 Tot Aerm exercice 2023 et solde 2022	367 594,11	367 594,11	0,00
2023 ERMES-	1 361 413,18	1 361 192,07	221,11
2023 EMS - Plobsheim	3 394,23	3 394,23	0,00
Tot EMS Plobsheim exercice 2023	3 394,23	3 394,23	0,00
Total général exercice 2023	2 060 419,03	2 033 049,92	27 369,11

Annexe libre

Tableau des subventions d'investissements

N° Compte	Intitulé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Diminution	Augmentation	Solde à la clôture de l'exercice	Quote part reprise au résultat
131000005	ERMES Subv. Inv tous part. 2015-2017	37 976,71			37 976,71	37 968,04
131000006	ERMESii Subv. Inv tous part. 2022-2025	2 503,38		221,11	2 724,49	666,36
131015000	Région Subv.Inv 2018	101 192,64			101 192,64	93 797,86
131015100	Région Subv.Inv 2019	28 898,00			28 898,00	27 448,93
131015200	Région Subv Inv 2020	21 440,64			21 440,64	17 127,46
131015300	Région Subv Inv 2021	29 762,62			29 762,62	21 580,77
131015400	Région Subv Inv 2022	27 376,04			27 376,04	10 078,70
131015500	Région Subv Inv 2023	-		27 148,00	27 148,00	1 335,70
131025000	AeRM Subv.Inv 2018	101 192,64			101 192,64	93 797,84
131025100	AeRM Subv.Inv 2019	26 121,00			26 121,00	24 672,30
131025200	AeRM Subv. Inv 2020	20 526,18			20 526,18	16 578,79
131025300	AeRM Subv. Inv 2021	2 101,90			2 101,90	840,72
131025400	AeRM Subv.Inv 2022	3 987,65			3 987,65	851,05
131040000	Eurométropole EMS Subv inv 2022	2 321,77			2 321,77	795,85
	TOTAL	405 401,17		27 369,11	432 770,28	347 540,37

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	281 249	19 800		6 308	294 741
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	281 249	19 800		6 308	294 741
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	470 484	17 566		28 205	459 846
	Instal., agencement, aménagement divers	432 113				432 113
	Matériel de transport	18 440				18 440
	Matériel de bureau, mobilier	59 678	14 451		6 158	67 972
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	980 716	32 017		34 363	978 370	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 261 965	51 817		40 670	1 273 112	

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	252 899	21 041	6 308
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252 899	21 041	6 308
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	343 476	53 822	28 205
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	427 196	1 150	
	Matériel de transport	18 440		
	Matériel de bureau, mobilier	51 844	4 249	6 158
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	840 956	59 221	34 363	
TOTAL	1 093 855	80 263	40 670	1 133 447

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	70 733		30 334	40 399
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		26 205		26 205	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		70 733	26 205	30 334	66 604
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		70 733	26 205	30 334	66 604
Dont dotations et reprises			26 205	30 334	
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 325	10 325	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	891	891	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 691 082	1 691 082		
Charges constatées d'avances	602	602		
TOTAL DES CREANCES		1 702 901	1 702 901	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	169 498	169 498		
	Personnel et comptes rattachés	49 501	49 501		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 579	96 579		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 616	11 616		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 493 214	1 493 214			
TOTAL DES DETTES		1 820 408	1 820 408		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	1 691 973	380 701	1 311 272	344,4
TOTAL	1 691 973	380 701	1 311 272	344,4

Un produit à recevoir est un montant certain dans son principe à la clôture des comptes. Toutefois son montant n'est pas arrêté de manière définitive. C'est pourquoi, il conviendra d'en faire l'estimation de manière satisfaisante ou l'estimer malgré une incertitude importante. Telles sont les règles définies par le Plan Comptable Général (PCG).

Dont produits à recevoir en 2023 :

- autres : 8 232€
- REGION GRAND EST : 69 896,41€
- AeRM : 63 033,45€
- tous partenaires projet Ermesii : 1 549 919,98€, ce montant correspond au montant total notifié du projet, soit 1.866K€, moins le montant total déjà perçu, soit 316K€.

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 107	26 230	1 877	7,15
Dettes fiscales et sociales	70 826	59 524	11 303	18,99
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	98 933	85 754	13 179	15,37

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	602		602	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	602		602	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		22 201	22 201
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			22 201

Ce montant comprend :

- projet indicateur : 875€
- projet Eurométropole Plobsheim : 2 146€
- projet divers : 19 179,60€

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut au prorata temporis.

La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	106 714				106 714
Autres réserves					
Report à nouveau	95 507	(14 351)			81 156
Excédent ou déficit de l'exercice	(14 351)	14 351	3 385		3 385
Situation nette	187 870		3 385		191 255
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	115 572		117 629	147 971	85 230
Provisions réglementées					
TOTAL	303 442		121 013	147 971	276 485

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		6	
	Ouvriers			
	TOTAL		14	

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		57 711
Produits exceptionnels sur opérations en capital		57 711
QP subventions virées au résultat	57 711	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		57 711

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	3 444	3 360	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	3 444	3 360	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	3 444	3 360	100,00	100,00				

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	461 948	352 127	1 361 192	1 471 013
TOTAL	461 948	352 127	1 361 192	1 471 013

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				